

## EMBARGO AU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008 à 17h00

creche.tictac@ne.ch

#### Neuchâtel

St Nicolas 10 2000 Neuchâtel tél. 032 724 96 00 Fax 032 724 96 01

#### La Chaux-de-Fonds

Crêt 2 2300 La Chaux-de-Fonds

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# Inauguration de la crèche Tic-Tac

Ce mercredi 5 novembre 2008, l'antenne de la Crèche Tic-Tac à Neuchâtel a été inaugurée, en présence de MM. Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances, Jean-Pierre Ghelfi, président du Conseil d'administration de la BCN et Robert Rettby, directeur de Hildenbrand & Cie SA. L'antenne de La Chaux-de-Fonds s'ouvrira pour sa part en janvier 2009. Cette inauguration concrétise l'engagement d'employeurs publics et privés pour la création d'une crèche à l'attention de leur personnel. Sur les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, Tic-Tac peut accueillir 50 enfants âgés de huit semaines à 6 ans dans des conditions conformes aux normes applicables dans le canton. Si les objectifs de fréquentation sont quasi atteints pour Neuchâtel, plusieurs places sont encore disponibles à La Chaux-de-Fonds.

C'est en mars 2008 que l'Etat de Neuchâtel, la BCN et l'entreprise Hildenbrand & Cie SA ont constitué l'association Tic-Tac dans le but de mettre des places d'accueil à disposition de leur personnel. Cette constitution ne représentait alors qu'une étape vers la réalisation concrète de cet ambitieux projet, symbole d'une collaboration efficace entre secteurs public et privé.

Grâce au soutien financier et logistique des deux principaux partenaires, à l'engagement opérationnel efficace du troisième partenaire, ainsi qu'au travail du comité de l'Association Tic-Tac, les délais et les objectifs financiers ont été respectés. Les premiers enfants ont ainsi pu être accueillis dans des conditions optimales à la rue de Saint-Nicolas 10.

# Employeurs attentifs aux attentes de leur personnel et aux défis de l'évolution de la société

Par ce projet, les partenaires ont démontré leur sensibilité à l'égard de l'évolution de la société et concrétisé leur intention de donner à leurs employés la possibilité de mieux concilier les exigences de leur vie privée et de leur engagement professionnel. Grâce à une mise en commun de ressources, ainsi qu'à un regroupement des besoins des deux principaux partenaires, il a été possible de créer une structure aux capacités d'accueil suffisantes réparties dans les deux grandes villes du canton.

Même si cette réalisation complète le plan d'équipement cantonal, elle n'en fait pas partie et ne bénéficie donc pas du subventionnement cantonal et communal. Le coût de la journée est ainsi réparti exclusivement entre parents et employeurs, selon les mêmes bases de calcul que ceux prévalant pour les structures d'accueil subventionnées.

#### Une structure efficace, moderne et située de manière idéale

Les locaux retenus pour les deux antennes de la Crèche Tic-Tac sont facilement accessibles et situés dans des endroits agréables, clairs et sécurisés. Entièrement rénovés, ils disposent d'un équipement fonctionnel et d'extérieurs ludiques.

La structure de Neuchâtel se situe à la Rue de Saint-Nicolas 10, dans les anciens bureaux de l'entreprise Hildenbrand & Cie SA, à proximité du Château et à quelques pas du magnifique jardin du Musée d'ethnographie. De nombreuses places de stationnement permettent aux parents motorisés de déposer et reprendre leurs enfants calmement et en toute sécurité.

A La Chaux-de-Fonds, la structure d'accueil est hébergée dans des anciens ateliers entièrement transformés et adaptés à leur nouvelle vocation à la rue du Crêt 2. Afin d'en rendre l'accès aussi aisé qu'à Neuchâtel, un nouvel accès privatif est prévu par la très calme rue de la Côte, qui dispose également de possibilités de stationnement en suffisance.

La direction de la crèche est confiée à une professionnelle disposant d'une large expérience dans le domaine puisque Mme Myriam Humair a dirigé avec succès une autre structure d'accueil située à La Chaux-de-Fonds. La crèche Tic-Tac assure également une mission de formation puisqu'une apprenante et une éducatrice de l'enfance en formation y sont accueillies et encadrées.

#### Une réalisation gérée de manière optimale

La mise en place de cette structure d'accueil a nécessité de la part du comité de l'association un investissement et un travail très importants. De multiples séances de travail, des négociations avec plusieurs intervenants externes et de nombreux contacts avec les autorités compétentes aux niveaux fédéral, cantonal et communal ont été nécessaires pour permettre à la crèche Tic-Tac de démarrer son activité.

Au sein de ce comité, il convient notamment de citer l'investissement important de la directrice de la crèche, de représentants du Service des ressources humaines de l'Etat, du Service des mineurs et des tutelles, du Service des bâtiments de l'Etat et de l'Office de la politique familiale et de l'égalité.

#### Un taux d'occupation en progression

La mise en route d'une telle structure doit se faire de manière progressive puisque la fréquentation ne peut pas atteindre les objectifs visés à court terme. En effet, les parents de jeunes enfants n'ont pas l'habitude de changer rapidement de solution de garde, et il convient également de s'assurer d'un équilibre dans la représentation des âges des enfants fréquentant la crèche. C'est précisément pour permettre aux nouvelles crèches un démarrage progressif que des subventions sont attribuées par l'office fédéral des assurances sociales.

Il est possible de mentionner qu'à ce jour, les objectifs de fréquentation pour Neuchâtel sont déjà en phase d'être atteints pour la fin du printemps 2009. Les places disponibles seront alors exclusivement occupées par des enfants du personnel des trois partenaires de l'association.

En revanche, malgré une demande importante révélée par l'enquête qui avait été lancée en juin 2007 auprès du personnel des partenaires du projet, les inscriptions pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds restent à ce jour en dessous des attentes. L'association est donc en mesure de proposer un certain nombre de places à d'autres entreprises sensibles à l'équilibre entre vie professionnelle et privée de leur personnel. Les places réservées seront alors proposées au prix coûtant aux sociétés intéressées, qui auront bien entendu la possibilité de refacturer une partie du prix de journée à leurs collaborateurs.

#### **Quelques chiffres**

- Offre d'accueil: 50 places réparties sur les deux sites
- Investissement total consenti par les partenaires: environ Fr. 700'000.-
- Budget de fonctionnement 2009 provisoire: environ Fr. 750'000.-
- Prix de journée servant de base pour la facturation aux parents: Fr 80. (à répartir en fonction du barème cantonal appliqué aux structures d'accueil subventionnées)
- Subvention fédérale (OFAS) acquise: Fr. 5000.- annuels par place occupée durant les deux premières années de fonctionnement

## Pour plus de renseignements:

- Thierry Gonzàlez, président du Comité de l'association Tic-Tac et chef du Service des ressources humaines de l'Etat, tél. 032 889 64 50
- Myriam Humair, directrice de la crèche Tic-Tac, tél. 032 724 96 00

Neuchâtel, le 5 novembre 2008